

Sécurité routière - Écoles sécuritaires et actives

De nouveaux aménagements face à l'école les Terrasses

Le 24 juillet 2025 – Depuis 2021, cinq aménagements temporaires sont visibles dans les zones scolaires du territoire trifluvien. Ces interventions visent à créer un environnement plus sécuritaire et propice aux déplacements pour les élèves, les parents et le personnel scolaire.

À la suite d'analyses, d'ajustements et de constats positifs de ces installations temporaires, la Ville procédera progressivement à leur aménagement permanent. Dès le 4 août, les travaux se dérouleront dans une première zone scolaire située sur la côte Rosemont devant l'école les Terrasses.

Ces aménagements permettront notamment de diminuer la distance de traverse, de sécuriser le travail des brigadiers et des brigadières, de favoriser le transport actif des élèves et de réduire la vitesse des véhicules aux abords des écoles tout au long de l'année.

Ce projet est financé à hauteur de 440 000 \$ par le Programme d'aide financière au développement des transports actifs dans les périmètres urbains (TAPU) du [Plan pour une économie verte 2030](#), qui vise à encourager les déplacements actifs en ville pour réduire les émissions de GES. Ces actions s'inscrivent également dans le cadre de l'approche de sécurité routière [Écoles sécuritaires et actives](#).

Ville de Trois-Rivières
Direction des communications
et de la participation publique

1325, pl. de l'Hôtel-de-Ville
C.P. 368
Trois-Rivières (Québec)
G9A 5H3

Tél. : 311 ou 819 374-2002
Ligne média : 819 384-2980
communications@v3r.net

« Je me suis engagée à soutenir davantage les municipalités par le financement d'infrastructures favorables au transport actif sécuritaire dans notre Plan d'action en sécurité routière 2023-2028. L'aide financière accordée à la Ville de Trois-Rivières pour l'aménagement de mesures d'apaisement de circulation en zone scolaire marque un pas dans cette voie. Nous continuerons d'accompagner les municipalités dans leurs projets qui visent la mise en place d'infrastructures de transport actif et collectif, et facilitent par le fait même le transfert modal vers des moyens de transport plus verts. »

Geneviève Guilbault, vice-première ministre et ministre des Transports et de la Mobilité durable

« Par l'entremise du Plan pour une économie verte 2030, notre gouvernement soutient les municipalités qui souhaitent repenser la mobilité pour encourager des modes de transport plus durables. En aménageant des zones scolaires plus sécuritaires pour les piétons et les cyclistes, la Ville de Trois-Rivières agit concrètement pour diminuer les émissions de GES et améliorer la qualité de vie de la population. »

Benoit Charette, ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs

D'autres actions favorisant une meilleure sécurité routière

Cet été, un **plateau ralentisseur** sera aménagé sur la 11^e Rue, près de l'école Sainte-Thérèse. Il s'agit d'une surélévation de la chaussée, s'étendant d'un trottoir à l'autre, qui est conçue pour réduire la vitesse des véhicules et sécuriser la traversée des piétonnes et des piétons.

De plus, trois feux rectangulaires à clignotement rapide (FRCR) seront ajoutés sur le territoire. Il s'agit d'un dispositif de signalisation lumineux utilisé aux passages piétonniers servant à améliorer la visibilité de ces derniers et à attirer l'attention des personnes conduisant un véhicule.

Les ajouts se feront aux endroits suivants :

- à l'intersection du boulevard des Forges et de la rue du Sénateur-Montplaisir;
- sur le boulevard des Forges devant le cimetière Saint-Louis;
- à l'intersection du boulevard Laviolette et de la rue Marie-Leneuf.

- 30 -

Source : Direction des communications et de la participation publique

Ville de Trois-Rivières
Direction des communications
et de la participation publique

1325, pl. de l'Hôtel-de-Ville
C.P. 368
Trois-Rivières (Québec)
G9A 5H3

Tél. : 311 ou 819 374-2002
Ligne média : 819 384-2980
communications@v3r.net